Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Porté par la Coopérative Anonyme de l'eau en Deux-Sèvres

19 bassines de 64 millions d'€ publics pour 9600 ha irrigués

201 hectares sacrifiés pour construire les bassines

Soit 187 terrains de football, ou 5.000 parcelles de maisons

9.600 ha irrigués dont 72 % pour le maïs

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

PROJET DE TERRITOIRE SNMP

Les réserves collectives

19 sites de stockage Coop de l'eau 79 : 8 404 491 m3
Et 2 réserves portées par la Coop DBCA : 245 760m3
TOTAL STOCKAGE SNMP : 8 650 251 m3

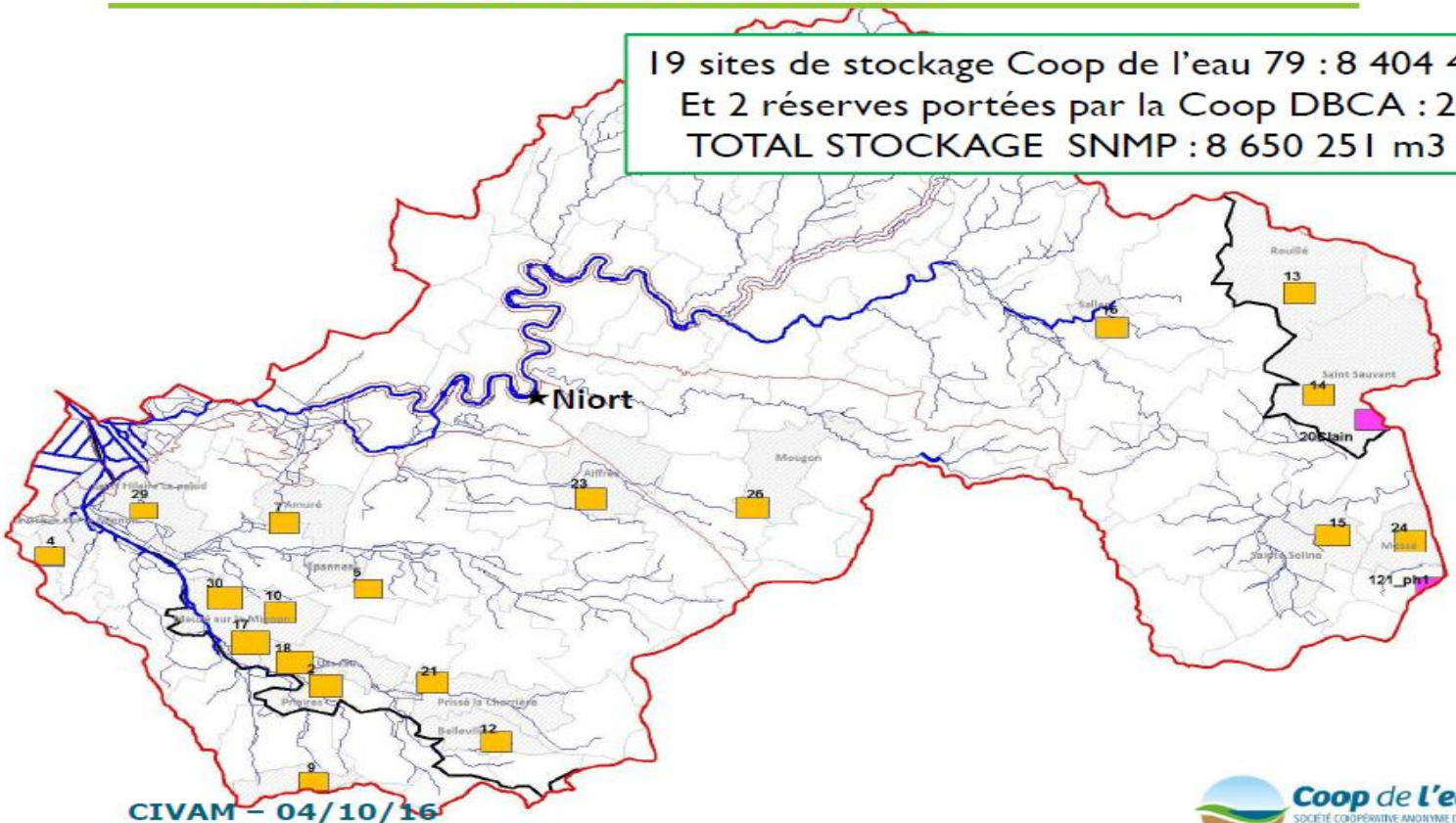

CIVAM – 04/10/16

Coop de l'eau 79 – SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE ANONYME DE L'EAU DES DEUX-SÈVRES

AGRICULTURES & TERRITOIRES – CHAMBRE D'AGRICULTURE DEUX-SÈVRES

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Le projet de la coopérative comprend 19 aménagements de réserves de substitution

- ***Localisation des réserves de substitution projetées.***

N° réserve	Code INSEE	Commune	Lieu-dit
SEV4	17182	LA GREVE-SUR-MIGNON	Les Sablières
SEV9	17327	SAINT-FELIX	Les Ardillaux
SEV23	79003	AIFFRES	Gratte-Loup
SEV7	79009	AMURE	Le Buisson de la Roue
SEV12	79033	BELLEVILLE	Les Chagnasses à Moulins
SEV21	79078	PRISSE-LA-CHARRIERE	Fief de Pairé
SEV5	79112	EPANNES	Le Fief de Ribray
SEV10	79170	MAUZE-SUR-LE-MIGNON	Le Fief du Petit Bitard
SEV17	79170	MAUZE-SUR-LE-MIGNON	Fief Nouveau
SEV30	79170	MAUZE-SUR-LE-MIGNON	Le Champ des Pierres
SEV24	79177	MESSE	La Queue à Torse
SEV26	79185	MOUGON	La Voie du Puits
SEV2	79219	PRIAIRES	Champs de Verdais
SEV29	79257	SAINT-HILAIRE-LA-PALUD	Jaunais
SEV15	79297	SAINTE-SOLINE	Les Terres Rouges
SEV16	79303	SALLES	Plaine de Grand Pré
SEV18	79334	USSEAU	Le Fief de Bellevue
SEV13	86213	ROUILLE	Les Champs Carrés
SEV14	86244	SAINT-SAUVANT	Bois de la Châgnée

Deux-Sèvres
europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Situation actuelle

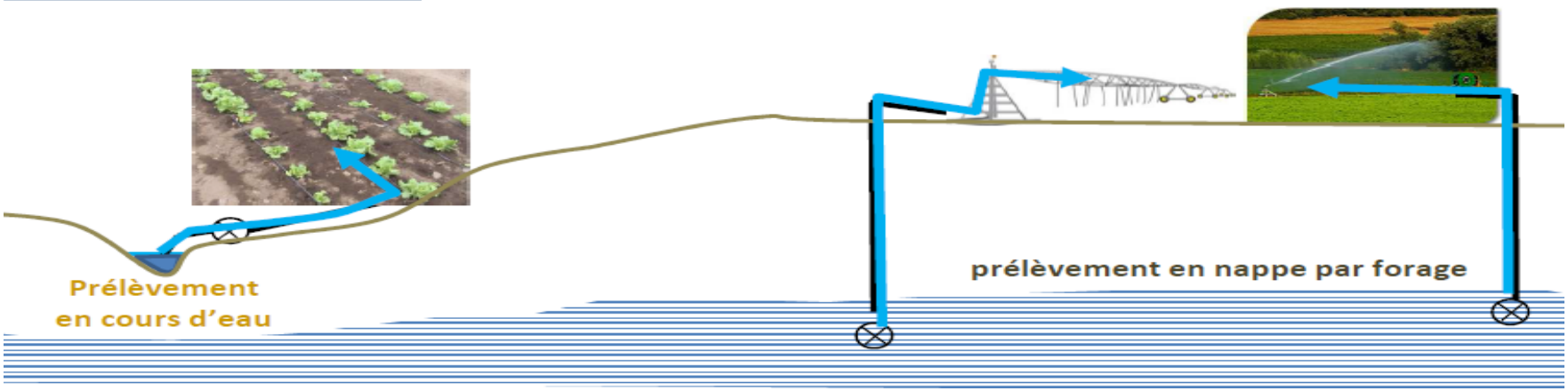

Situation future

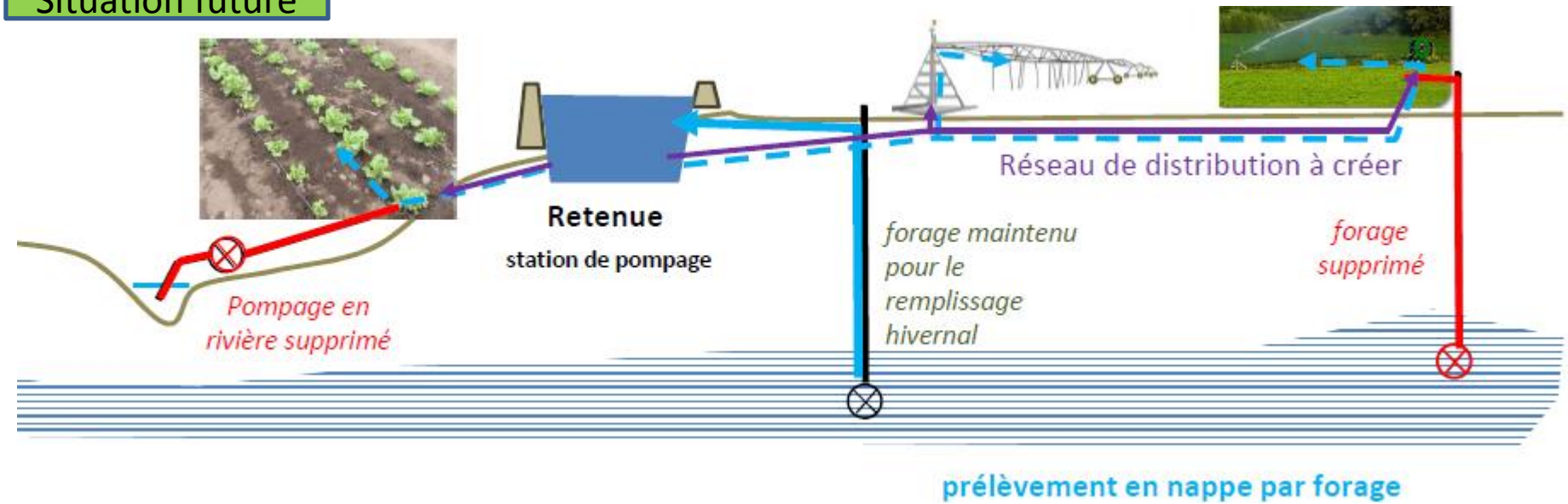

Deux-Sèvres
europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Schéma de principe d'une retenue de substitution

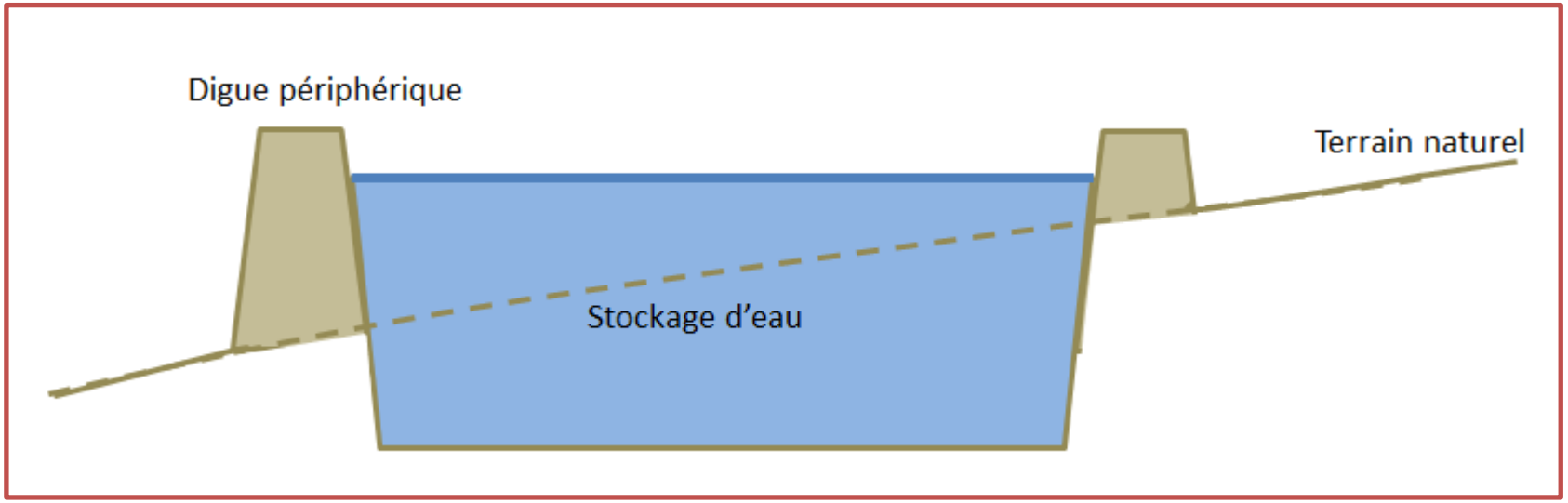

Caractéristiques principales des réseaux de conduites : **Linéaire total canalisation en m = Remplissage seul en m + Mixte distribution + remplissage ou vidange en m + Distribution en m soit au total = 153 kms**

On peut aussi noter les profondeurs de ces projets qui sont de 8 à 15 mètres avec des creusement de 5 mètres dans les sols existants et des digues jusqu'à 11 m de hauteur.

Emprise totale de ces bassines sur le secteur : 201 hectares alors que les différents SCOTS appellent à la limitation d'espaces et que l'on se bat pour éviter que les terres agricoles ne disparaissent !

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Les caractéristiques d'une bassine:

- Volume de 230 000 à 820 000 m3 d'eau

- Volume avec lestage 250 000 à 950 000 m3

- Emprise totale de 7 à 18 hectares consommés par bassines

- Surface exemple pour une seule bassine : 464 m / 322 m =149 408 m2
soit 21 terrains de foot, 186 de handball ou 360 parcelles de pavillons individuels

- Hauteur hors sol de 8 m à 16 m

- Profondeur d'eau de 4 à 9 m

Aucune compensation environnementale n'est prévue (mode agriculture, réseau de haie etc.)

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Le remplissage se fait par :

- **- Pompage dans les rivières ou nappes alluviales pour certaines bassines**

- Pompage dans les nappes souterraines

- Avec forages de 20 à 180 mètres de profondeur

- Pompage d'eau de qualité potable

- Pompage dans plusieurs nappes profondes avec risque de pollution par les niveaux supérieurs

- **- Une bassine à ciel ouvert laisse évaporer une quantité importante d'eau prélevée**
- **- L'eau arrosée finit à 80 % en évaporation et 20 % pour le grain et la plante**

On pompe donc artificiellement de l'eau l'hiver pour l'évaporer artificiellement l'été !

Deux-Sèvres
europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Eléments relevés dans les documents de l'enquête.

- Eau prélevée dans cours d'eau, pour la 16 le Pamproux, la 23 la Guirande,
- Travaux étalés entre 2018-2021, avec des impacts sur la faune et la flore (13.14.15.24.26)
- Au sein de la zone d'étude, **les régimes d'écoulement des cours d'eau sont en lien étroit avec les niveaux piézométriques des nappes superficielles**
- Etat qualitatif des eaux souterraines. Les trois principales masses d'eau (FRGG062, FRGG063 et FRGG106) sont de qualité médiocre en raison de leur contamination par des nitrates Les objectifs d'atteinte d'une bonne qualité des ressources ont été repoussés à 2021 sur les 4 masses d'eau pour le paramètre nitrates.
- A l'échelle de toute la zone d'étude, l'irrigation représente près de 50% des prélèvements avec plus de 16,1 M de m3. Les usages d'eau potable et domestique constituent 1 tiers des prélèvements avec plus de 11,1 M de m3. Les prélèvements industriels constituent 5,4 M de m3
- Usage Irrigation : La zone d'étude comprend 563 ouvrages de prélèvement agricoles
- Les abaissements de nappe induisent des assecs sur les cours d'eau
- Plusieurs masses d'eau souterraines sont rencontrées au droit des projets dont plusieurs présentent un mauvais état quantitatif et il est également noté que les repères d'écoulements des cours d'eau sont en lien étroit avec les niveaux des nappes superficielles.
- En périodes hivernales, le remplissage des retenues entraîne logiquement des incidences négatives sur le niveau des nappes et le débit des sources.
- Les pompages seront étalés de novembre à mars.
- Culture irriguée 81 % pour le maïs, 6% pour la céréale paille, 1% pour les légumes de champs et le tabac, et 3 % pour le sorgho
- État des cours d'eau. Pour certains comme le Lambon, état actuel moyen, bon état repoussé en 2021 ou 2027

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Eléments relevés dans les documents de l'enquête.

- **Autres problématiques**
- D'une manière générale, les abaissements de nappe induisent des assecs sur les cours d'eau, notamment en tête de bassin versant. Les prélèvements estivaux (irrigation) accentuent les étiages piézométriques et par conséquent les assecs, en durée et en linéaire de cours d'eau. Ainsi, les enjeux piscicoles sont impossibles à tenir avec les enjeux agricoles.
- Par ailleurs, les syndicats d'eau potable sont assez préoccupés de voir des niveaux piézométriques bas, au risque d'observer des modifications d'écoulement engendrant peut-être des modifications de la qualité de la ressource.
- La multiplication de réserves de substitutions à vocation d'irrigation agricole amplifie l'impact dans le paysage d'un système agricole productiviste et consommateur d'eau
- Certains secteurs présentent déjà une densité importante d'ouvrages de ce type, comme autour de la Laigne et au nord-ouest de Mauzé-sur-le-Mignon où l'on compte déjà 7 retenues espacées d'environ 1,5 à 2,5 km les unes des autres. Plus 3 à venir
- Dans le département des Deux-Sèvres, 48% du territoire est exposé au risque du retrait-gonflement des argiles. Ce phénomène constitue la première cause d'indemnisation au titre des catastrophes naturelles. Le retrait-gonflement des argiles est important dans l'ensemble de la zone d'étude avec des zones où le risque est fort, en particulier dans les vallées des cours d'eau.

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Les risques:

1/ Est-ce que l'eau disponible doit être consommée pour une agriculture intensive et chimique ?
2/ Rupture des sources. Affaiblissement des débits et de la dynamique des rivières, ce qui a pour conséquence de fragiliser les milieux aquatiques et les espèces (poissons, herbiers..)
3/ Pour les nappes :
- On abaisse le niveau des nappes hiver comme été et on incite à leur assèchement permanent
- Sans niveau d'eau correct dans ces nappes, risque d'affaissement des sols, augmentation des impacts sur les habitations (fissures. .), détournement des circuits aquatiques souterrains
- Mélange et pollution des différentes nappes d'eau superficielles ou profondes par les puits de forage, entre des eaux polluées et des eaux saines
- Diminution de la ressource en eau disponible pour les habitants (de nombreux pompages « eau potable » déjà disparus)
- Atteinte à la qualité des eaux potables pour alimenter les ressources en eaux des communes donc des habitants. Les mètres cubes utilisés pour les cultures draineront encore plus les produits polluants dans les sols et sous-sols
- L'eau de qualité doit être réservée à la consommation humaine, et non pas à l'agriculture sinon, il faudra créer de + en + d'usines de traitement pour avoir à nouveau de l'eau potable avec en plus un surcoût financier pour les usagers.
4/ Assèchement des sources, des mares et des retenues d'eau naturelles avec pertes de biodiversité, salinisation des sols. *Les mares et leur biodiversité sont amenées à disparaître.*
5/ Impacts sur l'estuaire et l'océan :
- Manque d'eau douce vers la mer pour les huîtres, moules
- Manque de nutriments pour les poissons (pêche côtière)
- Déséquilibre de la dynamique des estuaires accentué (moins d'effets chasse d'eau ou d'apports de sable ou autres alluvions)

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Les impacts :

1/ Les paysages se dégradent, la vue d'une bassine modifie les visibilités paysagères

2/ On supprime une surface agricole importante pour construire des bassines entre 7 et 18 hectares par bassines, soit 201ha perdus à la culture pour les 19 bassines

3/ Concurrence déloyale entre agriculteurs, ceux qui bénéficieront des bassines et pas les autres et privilèges pour quelques-uns. Valorisation de leur outil de travail aux frais des contribuables.

4/ Augmentation des pesticides car ce modèle soutient l'agriculture intensive agro-industrielle

5/ Production de cultures non-adaptées sur notre territoire et notre climat (maïs)

6/ Production de cultures spéculatives plutôt que de cultures nourricières.

7/ Culture d'exportation, en direction d'autres pays ; on supporte localement les dégradations des sols et des eaux, avec des impacts sur les factures d'eau et sur nos impôts .

8 / Financement des projets assuré essentiellement par les consommateurs d'eau (Taxe Agence de Bassin)

Deux-Sèvres europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Important :

- Agriculture très subventionnée par la PAC en France au détriment d'autres modes de production

- Système totalement inadapté aux changements climatiques en 2050 = -20/30% en pluie, + de température

- Il faut privilégier les cultures fourragères pour les animaux, pour lesquelles nos terres sont parfaitement appropriées et le maraîchage à destination humaine

- Ne pas aller vers une culture du maïs, la culture du maïs c'est 1500 à 3000 m3 à l'hectare, en 3 mois !

- On arrose le maïs non pas pour arroser les sols mais pour créer, un micro-climat local type « tropical » (chaud et humide), pour permettre des conditions optimales au développement des grains. Le maïs étant de base inadapté sur de nombreux sols des Deux-Sèvres).

- L'eau qui va à la mer l'hiver n'est pas perdue...Elle y est utile ! De même pour les inondations dans les vallées et sur les marais qui rechargent les nappes.

- Quand une source coupe, c'est qu'il est déjà trop tard pour l'état de sa nappe d'alimentation et pour celui de la rivière,

Avec les 60 millions d'argent public des bassines on peut faire : 600 km de réseau eau potable (100 € /m en moyenne) ou 60 stations d'épuration pour petites communes de 1000 équivalent/hab. à 1 million d'€/station ou 10 000 fosses sceptiques à 5000 €/fosse ou entre 3500 à 10 000 km de haies.

Deux-Sèvres
europe écologie les Verts

Projet de création de 19 réserves de substitution dans le bassin de la Sèvre Niortaise.

Bassine R1 Cram-Chaban le 24 janvier 2017